



23 janvier 2019

Objet : ADYNOVATE® (facteur antihémophilique [recombinant] pégylé) est maintenant offert aux enfants de moins de 12 ans atteints d'hémophilie A par l'intermédiaire de la Société canadienne du sang (SCS).

À l'attention des professionnels de la santé,

Takeda Canada est heureuse de vous informer qu'ADYNOVATE est offert aux adultes, aux adolescents et aux enfants de moins de 12 ans atteints d'hémophilie A.

ADYNOVATE est indiqué chez les patients atteints d'hémophilie A (déficience congénitale en facteur VIII) pour :

1. la maîtrise et la prévention des épisodes hémorragiques;
2. la prophylaxie visant à prévenir ou à réduire la fréquence des épisodes hémorragiques;
3. la prise en charge périopératoire.

ADYNOVATE est maintenant offert par l'intermédiaire de la Société canadienne du sang aux adultes et aux enfants de moins de 12 ans atteints d'hémophilie A. Outre le Canada, ADYNOVATE peut être utilisé chez les enfants aux États-Unis, au Japon, en Suisse et en Colombie.

Consultez la monographie d'ADYNOVATE à l'adresse <https://www.shirecanada.com/-/media/shire/shireglobal/shirecanada/pdf/files/product%20information/adynovate-pm-fr.pdf> pour les contre-indications, les mises en garde, les précautions, les effets indésirables, les interactions, la posologie et les conditions d'utilisation clinique. La monographie de produit est aussi disponible auprès de notre service médical. Appelez-nous au 1-800-268-2772.

Cordialement,

Anand Janack
Chef de franchise, Hématologie
Takeda Canada ULC

Takeda et son logo sont des marques de commerce de Takeda Pharmaceutical Company Limited, utilisées sous licence.

ADYNOVATE est une marque de commerce de Shire Pharmaceutical Holdings Ireland, filiale indirecte en propriété exclusive de Takeda Pharmaceutical Company Limited. Shire Pharma Canada ULC, maintenant membre du groupe Takeda, demeure titulaire de l'autorisation de mise sur le marché.

